

ANALYSE 2010

La diaspora rwandaise Etat des lieux



Publié avec le soutien de la Communauté française

La diaspora rwandaise. Etat des lieux

Eparpillés à travers le monde, les Rwandais constituent l'une des plus importantes communautés africaines expatriées. Dans certains pays tels que la Belgique, le Rwandais fait désormais partie du paysage local à tel point qu'il est très rare de faire trois pas à Bruxelles sans entendre des personnes converser en Kinyarwanda.

Nous avons rédigé cette analyse dans le cadre des travaux de réflexion et d'analyse de la Commission « Diasporas d'Afrique centrale » de Pax Christi Wallonie-Bruxelles. Cette analyse fait le point sur la diaspora rwandaise.

Après avoir tenté de définir la diaspora rwandaise dans ses composantes, nous reviendrons sur son organisation et ses défis tant sociaux que politiques.

I. Quelle diaspora ? Critères d'approche

La définition commune du terme diaspora veut qu'il s'applique à toute personne vivant en dehors de son territoire national. Mais ainsi considérée, elle ne rend que peu compte de la réalité plus complexe de la communauté rwandaise expatriée. Il existe en effet des nuances au sein de la diaspora rwandaise, nuances que l'on ne peut saisir qu'avec certains critères d'approche. Nous retenons ceux qui nous paraissent comme les plus pertinents, notamment parce que les individus s'y identifient et parfois en excluent les autres, ceux qui n'y correspondent pas. Certes la diaspora rwandaise est un monde fait de personnes vivant à l'étranger, pour diverses raisons, mais c'est aussi, un monde de clivages.

a. Tensions potentielles et clivages réels

Le premier de ces clivages est lié à l'appartenance ethnique. Comme la population dont elle est issue, la diaspora rwandaise se retrouve dans ses trois composantes ethniques : Hutu, Tutsi et Twa. Au sein de la diaspora, le problème ethnique reste une importante source de tensions.

Après l'appartenance ethnique, le deuxième clivage est régional. On est originaire soit du Nord, *Umukiga* ; soit du Sud (et du Centre), *Umunyenduga*. Généralement, par le Nord on entend les anciennes préfectures de Gisenyi et de Ruhengeri (et parfois Byumba) et par le Sud toutes les autres, mais surtout Butare, Cyangugu, Gikongoro, Gitarama et Kigali¹.

A ces deux clivages s'ajoute un troisième, le clivage social élites/masses. Ici il faut comprendre le terme "élites" au sens large. Il désignerait l'ensemble des personnes qui détenaient de grands postes dans la fonction publique et dans le secteur privé avant 1994².

¹ Pour rappel, le Rwanda était divisé en onze préfectures : Byumba, Butare, Cyangugu, Gikongoro, Gisenyi, Gitarama, Kibungo, Kibuye, Kigali rural, Kigali-Ville la capitale, et enfin, Ruhengeri. Plusieurs réformes administratives ont eu lieu depuis 1995 et ont donné lieu à de nouveaux découpages territoriaux. D'après la dernière réforme effective depuis janvier 2006, le Rwanda compte désormais cinq "provinces" : la province de l'Est, celle de l'Ouest, celle du Sud, celle du Nord, et enfin, Kigali-ville la capitale.

² 1994. Cette année est un repère de toute première importance pour étudier la diaspora rwandaise. Nous y revenons plus loin dans le texte.

C'est loin cependant d'être un groupe homogène. Au sein de ces élites, il existe une hiérarchisation et des clivages qui leur sont propres. Les anciens cadres de la fonction publique y compris les anciens grands dirigeants d'organismes parastataux, ensuite ceux qui, à différents échelons étaient les représentants de l'Etat (diplomates, préfets, bourgmestres,...), les anciens cadres du secteur privé et, à ceux-là s'ajoutent enfin les gens des milieux d'affaires, grands commerçants, grands entrepreneurs³,...

La diaspora rwandaise est donc un monde divisé. Divisé par ses clivages. Ethnique, régional, et enfin, social. Et, à ces trois clivages s'ajoutent d'autres critères d'identification.

b. Les exilés, ... et les autres

Parmi les autres critères d'approche, nous pouvons citer la *raison*, les motifs pour lesquels ces personnes vivent à l'étranger. Beaucoup d'entre elles sont des réfugiés politiques ou des demandeurs d'asile, des exilés en somme. S'y ajoutent des cas "exceptionnels" comme les personnes à l'étranger pour affaires, ou s'y étant installées par d'autres voies.

Ensuite, le *moment de l'exil*. Il y en eut beaucoup depuis la moitié du XX^{ie} siècle. Les événements consécutifs à la Révolution sociale de 1959 ont fait fuir de nombreuses personnes, de même que les troubles ethniques qui ont caractérisé la première république rwandaise (de 1962 à 1973) suite notamment aux attaques récurrentes des "Inyenzi"⁴. La fin de la première république (1973) s'est, elle aussi, accompagnée de graves troubles ethniques qui ont poussé de nombreux rwandais à l'exil. Enfin, la guerre de 1990-1994, le génocide, les représailles ont ajouté du nombre à la diaspora rwandaise, toutes communautés confondues. Plus particulièrement, l'année 1994 constitue un moment pivot dans l'histoire de la diaspora rwandaise. Aucune autre époque dans l'histoire du Rwanda n'a vu un départ aussi massif de Rwandais à l'étranger. Au moment du génocide déjà de nombreuses personnes fuient les massacres et vont à l'étranger, essentiellement dans les pays limitrophes. A la fin de la guerre et à la prise de pouvoir par le FPR en juillet 1994, le pays va connaître le plus grand exode de son histoire. D'abord, un grand nombre de ces personnes vont s'installer dans des camps de réfugiés au Zaïre (qui deviendra la République Démocratique du Congo), au Burundi et en Tanzanie. De là, certains partiront ensuite plus loin, notamment dans d'autres pays africains principalement le Kenya, le Gabon, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal avant de partir vers l'Occident : Belgique, France, Pays-Bas, Canada et Etats-Unis. Enfin, d'autres resteront dans ces camps, du moins ceux du Zaïre jusqu'en 1996. Le gouvernement rwandais décida alors de les fermer et éclata la première guerre de 1996-1997. Certains retournèrent au pays, d'autres furent les troupes de l'APR (Armée Patriotique Rwandaise) et traversèrent le Zaïre pour s'établir au Congo-Brazzaville ou en République centrafricaine voisins.

Enfin, pointons sur un troisième critère, la *zone d'installation*. Ici on distingue trois grands groupes. D'abord la diaspora rwandaise installée en Europe. Ensuite, celle installée en Amérique (Canada et Etats-Unis) et, enfin, celle établie en Afrique. En général d'un groupe à l'autre, ces personnes n'ont pas à affronter les mêmes problèmes (de même qu'à l'intérieur de ces grands groupes, les situations diffèrent d'un pays à un autre). Par ailleurs, le paysage ethnique et le poids relatif (notamment en termes de moyens économiques et d'influence politique) de chaque communauté dans ces lieux d'installation sont différents.

³ Par ailleurs, ce clivage a accentué et est également accentué par le phénomène des grandes familles, "*Imiryango*". Ces quelques grands noms qui conservent leur influence d'antan.

⁴ Les *Inyenzi* sont un mouvement rebelle qui mena des opérations de déstabilisation du pays entre 1960 et 1968. Chacune de leurs incursions se soldait par de violents troubles ethniques, voire des massacres.

Historiquement, si les immigrés de la première heure (1959 et années 1960) s'étaient pour la plupart installés dans les pays limitrophes, principalement l'Ouganda et le Burundi⁵, il n'en fut pas de même pour les vagues ultérieures. En effet depuis 1973, la terre d'asile est devenue occidentale : surtout Belgique, Canada et, dans une moindre mesure, Etats-Unis. A l'époque, la diaspora rwandaise se composait principalement de membres de la Communauté Tutsi. A partir de 1994, tant la composition ethnique que les terres d'accueil se sont diversifiées.

Les critères que nous avons utilisés ont un dénominateur commun, le couple identification/exclusion. Nous les avons regroupés en deux classes. Les critères de clivage d'une part, et les facteurs d'exil d'autre part. On peut dire que chaque individu s'identifie par un et/ou plusieurs de ces critères. Dès lors, il ne serait plus pertinent de parler de diaspora rwandaise au singulier. En effet on est plutôt en face de "diasporas rwandaïses" au pluriel et, cette pluralité complique davantage l'analyse de l'organisation de cet ensemble qu'est la communauté rwandaise expatriée.

II. Les diasporas Rwandaïses. Quelle organisation ?

La première chose qu'on observe en étudiant les diasporas rwandaïses est une grande dispersion. Il n'y a pas d'organe de représentation qui soit inclusif. Au contraire de cela, on a une multitude d'associations, de partis et de coalitions politiques⁶.

Ce sont des associations sociales ou alors des associations à vocation culturelle. Parmi les premières, on citera notamment Dusabane ; Uraho ; CODAC (Pays-Bas) ; FEDA (Fondation Espoir d'Afrique) ; Tubeho Victims rights ; COSAR (Collectif du Six Avril Rwanda) ; Ubutwali-Courage Asbl ; Urugwiro Vzw ; SOFRADIE (Solidarité fraternité dignité et espoir) ; Vers l'avenir Humura, CRF (Communauté rwandaïse de Flandre) en Belgique ; RAYA pour Rwandese American Youth Association aux Etats-Unis. Parmi les secondes, des ballets et des groupes de danse comme Inyange ; Inkindi ; Bana : Gakondo ; Abahizi ; Inkindi n'imanzi, Afribel VZW (Belgique) ; Isangano (Canada) ; Intashyo (Pays-Bas)...

Il existe aussi de nombreuses associations de défense des droits de l'homme : IBUKA-Justice ; AVICA (Assistance aux Victimes des Conflits en Afrique centrale) ; CLIIR (Centre de Lutte contre l'Impunité et l'Injustice au Rwanda) en Belgique, Pro Justitia Rwanda (Pays-Bas) ; Justice et Réconciliation, Ibukabose (France)...

A ces associations s'ajoute une myriade de partis politiques. On citera entre autres : le RDR (Rassemblement Républicain pour la Démocratie au Rwanda) ; les FRD (Forces de Résistance pour la Démocratie) ; les Forces de résistance-Haguruka ; le Parti Banyarwanda ; le RPR/ARPR Inkeragutabara (Rassemblement Populaire pour la libération du Rwanda, sa branche armée, l'Armée du Rassemblement Populaire pour la libération du Rwanda) ; le Mouvement Nation-Imbaga y'Inyabutatu ; les FDLR (Forces Démocratiques de Libération du Rwanda qui se sont scindées en plusieurs branches) ; l'URD (Union des Rwandais pour la République et la Démocratie) ; l'ARENA (Alliance Rwandaïse pour la Renaissance de la

⁵ Lire Catherine WATSON : *Exile From Rwanda. Background to an Invasion*, Washington DC, United States Committee for Refugees, Issue paper n° 15,1991.

⁶ Nous en citons quelques exemples à titre d'illustration. Ce "listing" est donc loin d'être exhaustif.

Nation) ; la CNA-Ubumwe (Convention Nationale Ubumwe) ; le PDN (Pacte Démocratique National) ; le Congrès National Inteko ; le CDA (Congrès Démocratique Africain) ; le RUD-Urunana (Ralliement pour l'Unité et la Démocratie) ; le PDR-Ihumure (Parti pour la Démocratie au Rwanda) ; le parti Amahoro-PC (People's Congress) et enfin le MPDD (Movement for Peace Democracy and Development).

Entre ces mouvements politiques, coalitions et alliances se font et se défont en permanence. Parmi les alliances politiques qui à un moment ou l'autre ont existé on retrouve le RDR et les FRD qui ont formé l'UDFR pour Union des Forces Démocratiques Rwandaises. Les FDLR (à l'époque encore unifiées), l'ARENA, le Mouvement Nation-Imbaga, et l'URD ont à eux quatre formé l'ADRN-*Igihango* pour Alliance pour la Démocratie et la Réconciliation rwandaise-*Igihango*. Ces deux alliances, (UFDR et ADRN-*Igihango*) ont mis sur pied un cadre de collaboration, la CPODR (Concertation Permanente de l'Opposition Rwandaise) qui à l'heure actuelle n'existe plus. On citera également le MPDD et le CDA qui ont formé l'ADR-*Isangano* (Alliance Démocratique Rwandaise-*Isangano*). Celle-ci enfin, a formé à son tour, avec le RDR et les FRD, les Forces Démocratiques Unifiées, les FDU-Inkingi lesquelles se battent actuellement pour être enregistrées comme parti politique au Rwanda en vue de concourir aux futures élections présidentielles.

Tous ces partis, coalitions et mouvements politiques se disent "d'opposition" et rivalisent de "dureté" quant à leur positionnement face au régime de Kigali. Car, malgré cet apparent éclatement de la scène politique, la diaspora rwandaise vit au rythme de l'actualité politique du Rwanda. Les événements sont commentés, les discours scrutés, l'actualité revue et corrigée, les faits longuement débattus⁷...

Bien que toutes ces initiatives témoignent autant d'un effort de mobilisation que d'une volonté d'action, nous constatons que l'organisation des diasporas rwandaises reste encore relativement "dispersée". On peut émettre l'hypothèse que la méfiance et la suspicion qui subsistent sont pour beaucoup dans cette dispersion. Et cela est l'un des défis auxquels la communauté rwandaise expatriée est confrontée.

III. Les diasporas rwandaises face à leurs défis

Manque d'organisation, dispersion, éclatement sont autant de défis à relever pour les diasporas rwandaises. Elles restent emmurées dans de vieux clivages, dans de nouvelles contradictions et surtout dans une grande méfiance. Méfiance qui, avec une certaine désunion sont, en plus de la question des jeunes générations, deux des défis dont nous nous proposons de faire une brève analyse.

a. Méfiance quand tu nous tiens,...

Méfiance par rapport à l'appartenance ethnique d'une part et, par rapport à la région d'origine et parfois à la région d'installation d'autre part⁸. Plus vive qu'au Rwanda même, la méfiance est le premier obstacle dans les relations au sein des diasporas rwandaises.

⁷ L'utilisation des technologies de l'information et de la communication, notamment internet et particulièrement les forums de discussion en ligne est intéressante à cet égard.

⁸ Par exemple, pour ne prendre que le point de vue de la Communauté Hutu (ce qui en soi est une certaine généralisation) on rapporte que les Rwandais vivant en Belgique sont considérés comme des nonchalants, des "fainéants de la cause" tandis que les Rwandais établis aux Etats-Unis sont considérés comme "ethniquement moins purs", du fait qu'y sont établis un grand nombre de foyers interethniques. Les Rwandais vivant aux Pays-Bas, et

La méfiance est encore plus virulente lorsqu'elle se manifeste sur le terrain sociopolitique de l'exil malgré l'éclatement de ce dernier. Et, même si en principe aucun parti, aucune association ne prône l'exclusion ethnique, dans les faits la méfiance divise jusque dans les lieux de rassemblement tels que ceux-là⁹.

Parfois cette méfiance va jusqu'à l'exclusion. Ainsi en Belgique, à Bruxelles, on peut trouver des lieux dits "Hutu" et d'autres dits "Tutsi". Ceux de l'autre communauté n'osent les fréquenter, à moins de prendre sur soi face "aux leurs" qui leur demanderont des comptes ; ainsi que d'ailleurs face aux "autres" qui risquent fort de les dévisager, méfiance oblige. Des associations culturelles, ballets et autres troupes de danse dont nous parlions plus haut, certains sont étiquetés "Hutu", d'autres "Tutsi". Et bien sûr lorsqu'elles feront un spectacle, regardez dans la salle, l'assistance risque fort d'être monoethnique...

b. "Vox-désuni"...

Le trait le plus visible des diasporas rwandaises est sans doute leur "non organisation". On peut penser que cet éclatement et cette désorganisation ne favorisent pas le rapprochement entre les communautés. Mais aussi ils laissent les autorités locales des pays où les Rwandais sont installés, face à un manque d'interlocuteurs qui fait problème. Ainsi, un agent du Ministère belge des Affaires étrangères nous faisait état de l'extrême complexité des relations entre son département et les diasporas rwandaises de Belgique liée surtout à la difficulté d'avoir des partenaires, des interlocuteurs véritablement représentatifs. Bloquées dans leurs propres clivages, les diasporas se sont ainsi divisées en camps idéologiques qui n'ont que peu d'initiatives communes. Aucun "grand" événement, aucune initiative ne rassemble les diasporas au-delà de la ligne de clivage ethnique, les commémorations se tiennent séparément et sont devenues une source de tensions, les grandes conférences ou les colloques sont raillées par les uns ou les autres selon leurs organisateurs et deviennent également un sujet de polémiques. Quant aux manifestations politiques¹⁰,...

c. Et les générations de demain ? Un difficile rapport à "rwandité"

Que dire de la jeunesse expatriée ? L'éducation des jeunes générations est le troisième défi auquel les diasporas sont confrontées. Ici éducation est à prendre au sens large. Elle englobe aussi bien la formation, l'acquisition de compétences que l'éducation citoyenne et plus particulièrement le rapport à cette "rwandité" que l'exil a rendue lointaine. Et c'est d'ailleurs ce qu'on remarque le plus chez les jeunes générations.

Toutefois ceci est un débat général qui fait intervenir aussi bien les impératifs de la vie en exil que la condition socio-économique des parents. Par exemple en Belgique, il est devenu primordial, et cela est compréhensible pour assurer l'avenir de son enfant, de le pousser à apprendre le néerlandais, parfois au détriment du kinyarwanda. Et, lorsqu'une mère "jobe" jusqu'à neuf heures du soir il est assez difficile de lui demander de voir si les enfants ont fait

dans une moindre mesure ceux vivant en Allemagne sont taxés d'Abakiga ou Nordistes. Cette généralisation conduit à la construction de stéréotypes qui accentuent la méfiance entre Rwandais de l'extérieur

⁹ On ne peut pas vraiment dire que la ligne de clivage ethnique marque de façon exclusive les partis d'opposition à l'extérieur du Rwanda. Ceux-ci rassemblent en leur sein aussi bien des Hutu, des Tutsi que des Twa. Bien sûr il existe des "étiquetages" parfois grossiers, mais ces partis se veulent du moins en théorie "transethniques".

¹⁰ Il y a l'exception notable du DIRHI (Dialogue Inter-Rwandais Hautement Inclusif), organisé annuellement. Il réunit des interlocuteurs venus des différentes diasporas, et parfois ceux venus du Rwanda. Mais celui-ci, malgré des moyens conséquents, peine à agir comme événement véritablement rassembleur. Pourtant son organisation à l'échelle nationale, rwandaise, est maintenant devenue une demande commune de beaucoup de formations politiques de l'exil.

leurs devoirs, s'ils ont compris leurs leçons et ensuite de leur parler de la culture et de l'histoire de leur pays, lorsque elle-même les connaît. *A fortiori*, cela devient alors une gageure que de leur parler de la tolérance et de l'enjeu qu'il y a à vivre en coexistence avec ceux-là dont hier et aujourd'hui on continue de se méfier sans autre raison que leur appartenance ethnique ou leur région d'origine.

Ce fait est à l'origine d'un phénomène tout récent que l'on remarque de plus en plus chez les jeunes Rwandais exilés : la perte progressive des valeurs de l'identité rwandaise. Nombre de parents déplorent que chez les jeunes générations il n'y a plus ce "désir du Rwanda", et qu'être Rwandais se résume dorénavant à une sorte d'abstraction géographique. Et, il n'est plus rare désormais d'entendre des parents hocher la tête, disant déconcertés qu'en plus, leurs enfants "*bataye umuco*"¹¹ ... Peut-on dire qu'il s'agit là d'un signe d'acculturation probant ? S'il n'est certes pas consommé, le processus est en revanche sûrement en marche...

On voit donc que la question de la diaspora rwandaise est loin d'être simple. Tant dans l'approche de la communauté rwandaise expatriée, que dans son organisation qui est extrêmement éclatée renforçant une méfiance et une suspicion déjà considérables sans parler d'autres défis auxquels la communauté rwandaise expatriée doit faire face.

A l'heure où le Rwanda traverse l'une des périodes les plus difficiles de son histoire, on peut se demander quel est finalement le rôle – ou le désir – de ces diasporas dans la reconstruction d'un tissu national et dans l'amorce d'un processus de rapprochement ethnique pouvant aboutir à une éventuelle réconciliation.

Mais cela est, comme disait l'autre, " un autre débat"...

Udahemuka NS. Dia Noël,
membre de la Commission « Diasporas d'Afrique centrale » de
Pax Christi Wallonie-Bruxelles,
Septembre 2010

¹¹ "*bataye umuco*"= "ont perdu [leur] culture".